

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

**Siège social : 6 rue du Brésil
45000 ORLEANS**

**Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos au 31/12/2019**

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

**Siège social : 6 rue du Brésil
45000 ORLEANS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 31/12/2019**

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2019

A l'Assemblée générale de l'association MOUVEMENT Français POUR LE PLANNING FAMILIAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOUVEMENT Français POUR LE PLANNING FAMILIAL, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note page 11 de l'annexe des comptes annuels concernant les faits caractéristiques de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment sur l'examen des subventions qui a porté d'une part sur la destination du financement et d'autre part sur le rattachement à la période concernée desdites conventions. Cet examen nous a permis de valider les produits d'exploitation compris dans le compte de fonctionnement de l'exercice 2019.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 11 septembre 2020
Le Commissaire aux comptes
ARCHE, représenté par

Philippe RIMMER

ASSOCIATION BILAN ACTIF

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

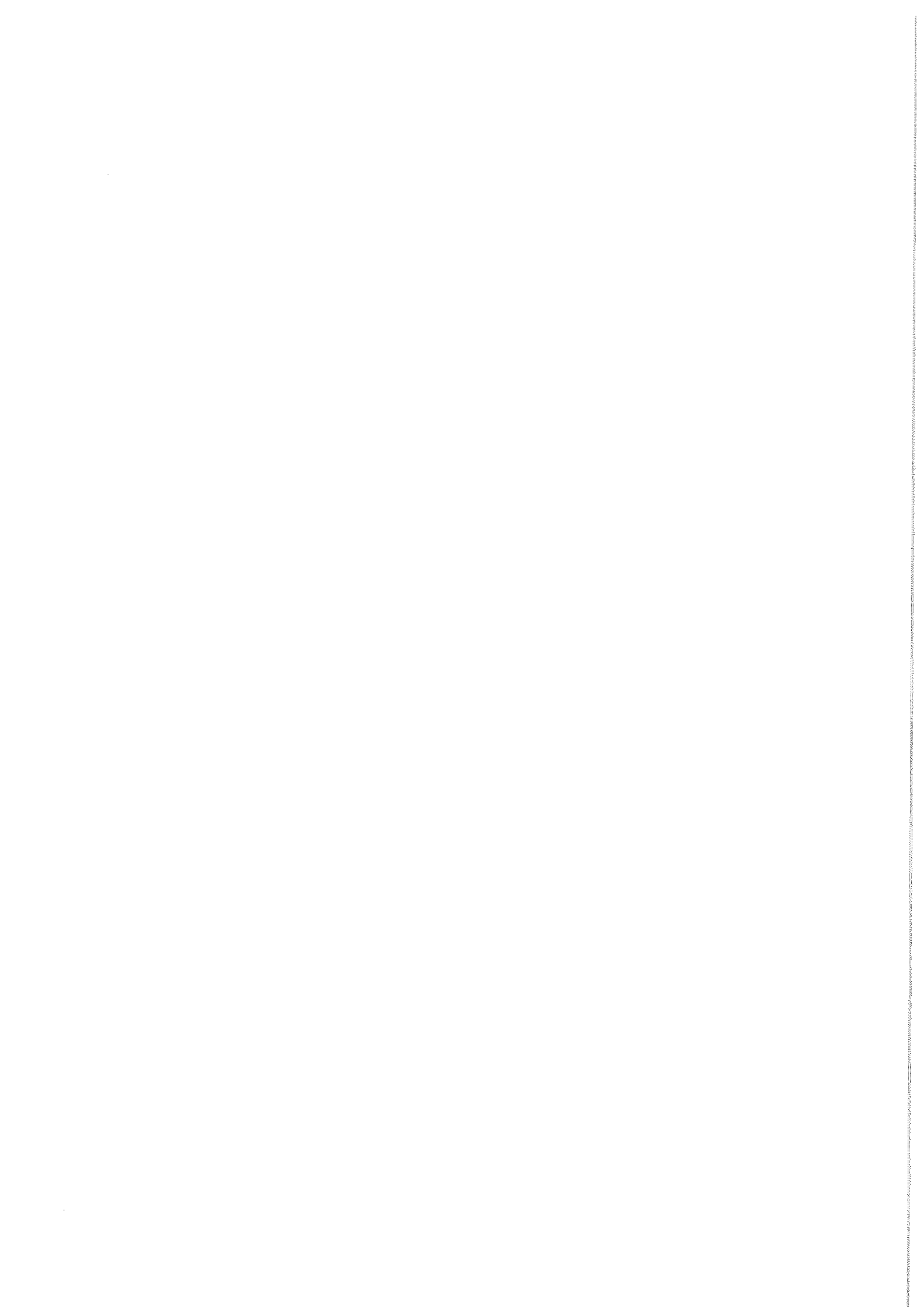
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 174	4 174		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	21 684	17 878	3 806	4 887
Autres immobilisations corporelles	61 777	59 175	2 602	5 355
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL (I)	92 635	81 227	11 408	15 242
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				71
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	12 195		12 195	9 435
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	82 581		82 581	64 200
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	479 330		479 330	408 224
Charges constatées d'avance (3)	1 330		1 330	1 089
TOTAL (III)	575 436		575 436	483 018
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	668 070	81 227	586 843	498 261

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



ASSOCIATION BILAN PASSIF

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	321 067	308 506
Excédent ou déficit de l'exercice	7 659	12 562
<i>Situation nette</i>	328 726	321 067
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	5	1 310
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	328 731	322 377
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	71 000	15 000
Provisions pour charges	68 726	59 674
TOTAL (IV)	139 726	74 674
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555	8 310
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	97 949	84 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 404	8 853
Autres dettes	6 479	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	118 386	101 210
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	586 843	498 261

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

118 386

101 210

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

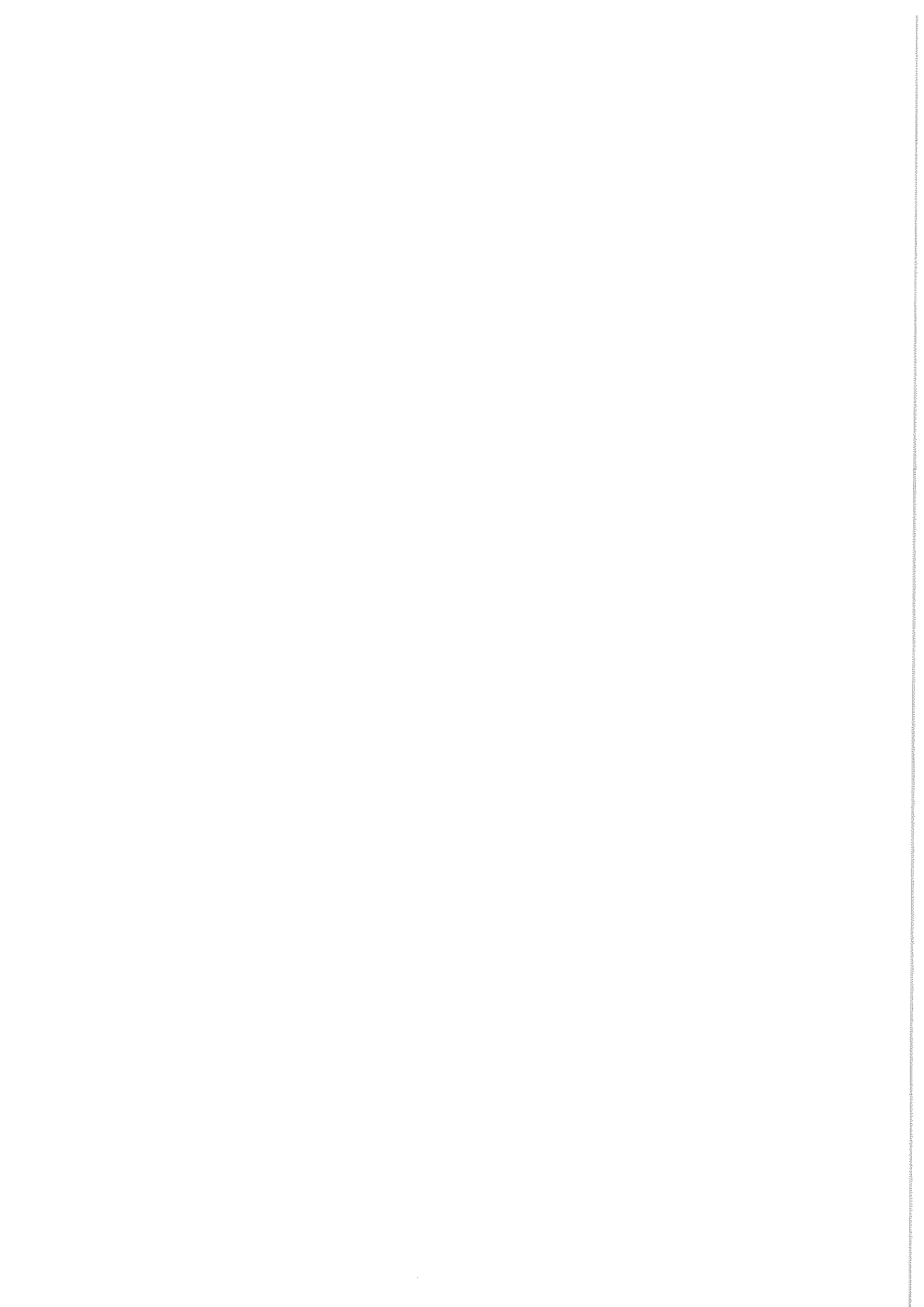
	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	111 101	81 335	29 766	37
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	591 020	599 375	-8 355	-1
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, depr., prov., transf. charges	22 156	19 837	2 319	12
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	198	136	62	45
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	724 475	700 683	23 792	3
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	165 271	142 667	22 605	16
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	18 966	15 146	3 820	25
Salaires et traitements	324 739	341 944	-17 205	-5
Charges sociales	130 965	152 621	-21 656	-14
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 848	4 361	487	11
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	65 052	18 774	46 278	247
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	15 419	14 598	821	6
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	725 260	690 110	35 150	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-785	10 573	-11 358	-107
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	886	762	124	16
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	886	762	124	16

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

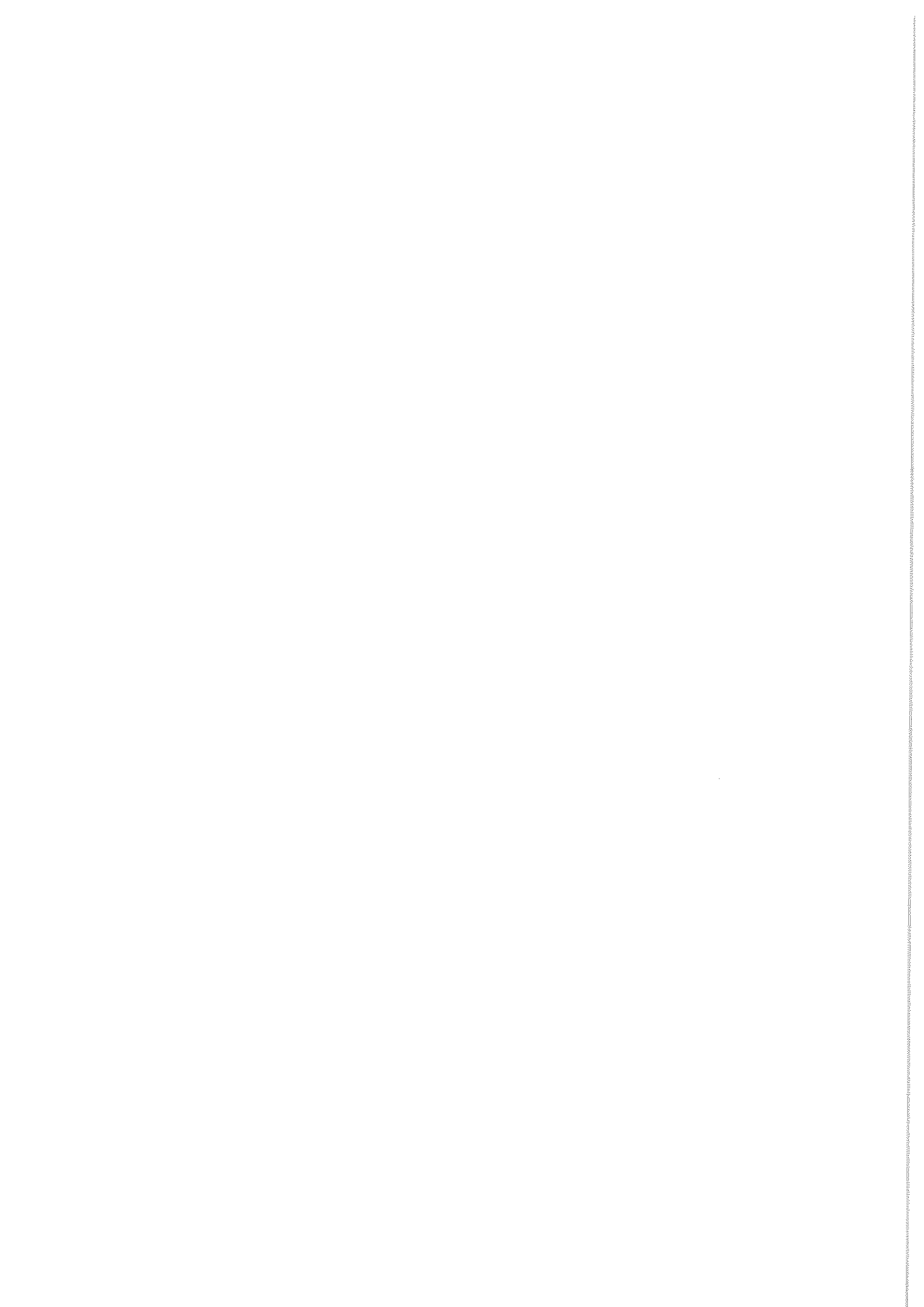
Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	886	762	124	16
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	7 805	1 369	6 435	470
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	7 805	1 369	6 435	470
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		100	-100	-100
Sur opérations en capital	176		176	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	176	100	76	76
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	7 629	1 269	6 360	501
Impôts sur les bénéfices	72	43	29	67
SOLDE INTERMÉDIAIRE	7 659	12 562	-4 903	-39
TOTAL DES PRODUITS	733 166	702 814	30 352	4
TOTAL DES CHARGES	725 507	690 253	35 255	5
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	7 659	12 562	-4 903	-39
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier	3 011	3 011		
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	7 629	1 269		



ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 586 843.43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 7 658.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Suite au licenciement d'une salariée en Octobre 2018, une action de recours au conseil des prud'hommes nous a été notifiée. Aussi, par mesure de prudence nous provisionnons la somme de 71 000€ dont 15 000€ avaient déjà été provisionnés au titre de l'exercice 2018.

Evènements post-clôture :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entités, l'association n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par la Présidente des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur 1 an.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

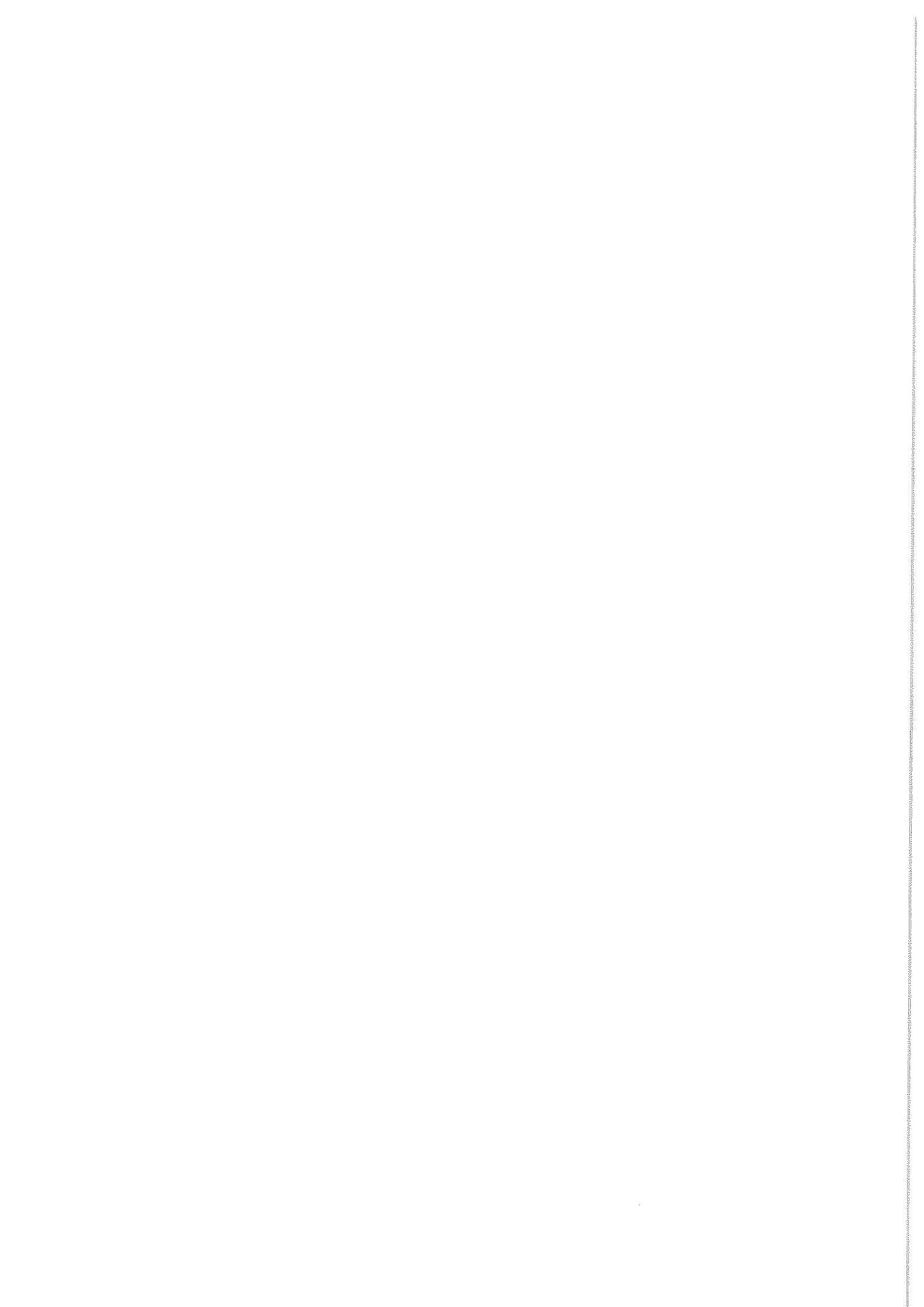
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et info	3 à 5 ans
- Agencements et aménagements di	10 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



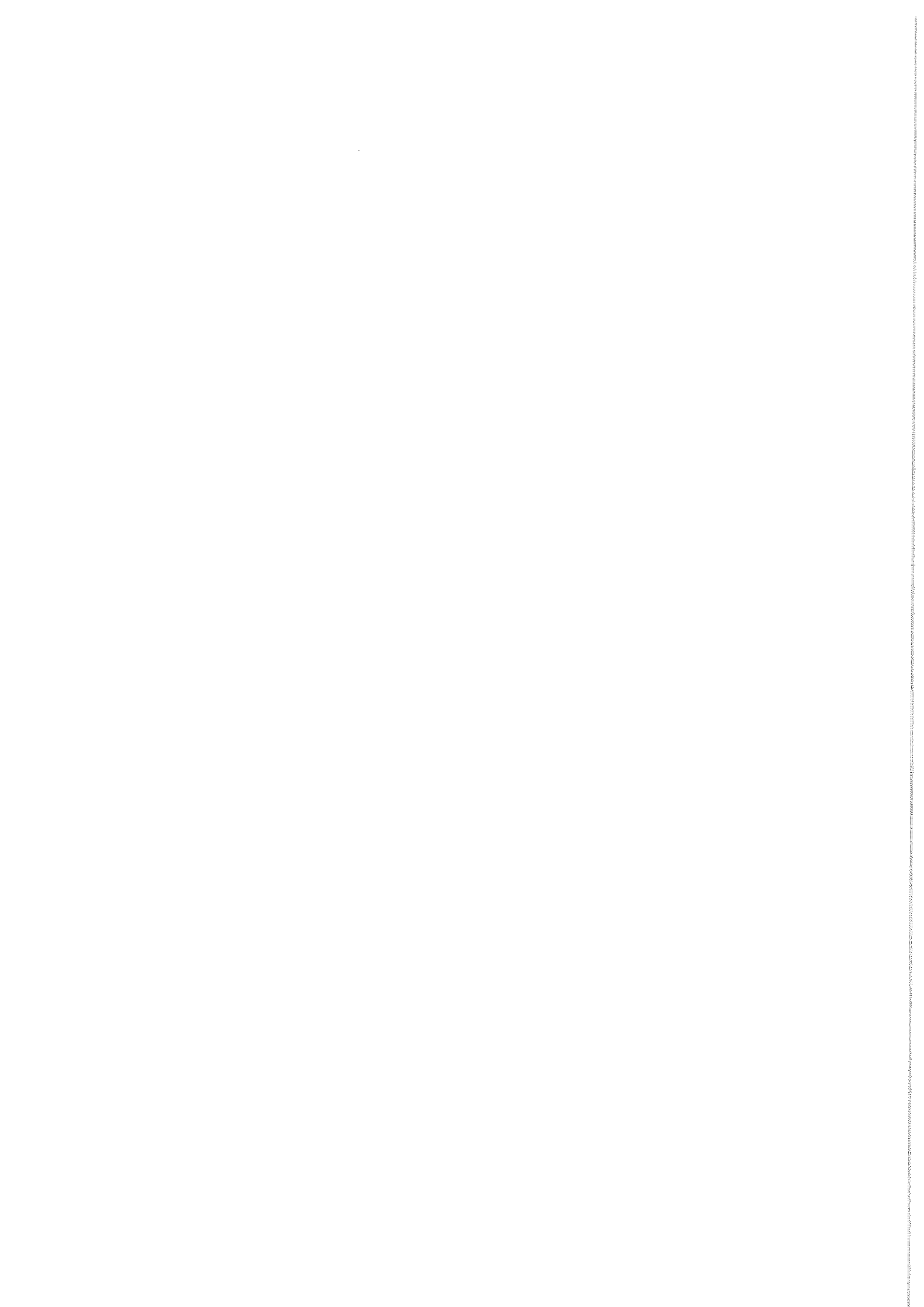
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	4 174		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			21 684		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		19 391		
		Matériel de transport		26 418		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		42 130		1 188
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
			TOTAL	109 623		1 188
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			5 000		
			TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL				118 797		1 188

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		4 174	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				21 684	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			19 391	
		Matériel de transport		26 418		
		Mat. bureau, inform., mobilier		933	42 385	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
			TOTAL	27 351	83 460	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				5 000	
			TOTAL		5 000	
TOTAL GENERAL				27 351	92 635	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

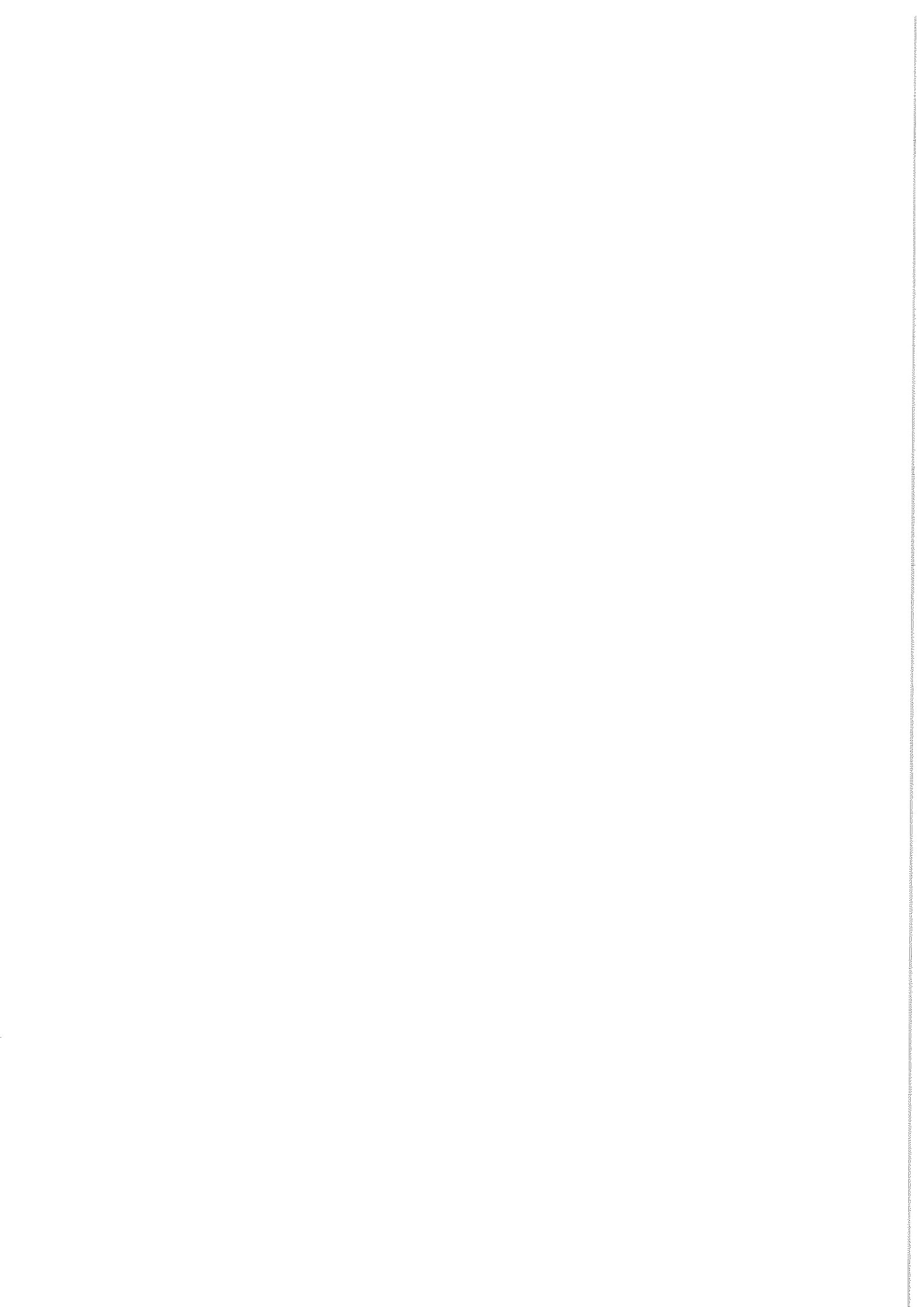
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop. TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 174			4 174
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	16 796	1 081		17 878
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	17 634	1 750		19 385
Matériel de transport	26 418		26 418	
Mat. bureau et informatiq., mob.	38 532	2 016	757	39 790
Emballages récupérables divers				
TOTAL	99 380	4 848	27 175	77 052
TOTAL GENERAL	103 555	4 848	27 175	81 227

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements TOTAL								
A. Immob. incorpor. TOTAL								
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	15 000	56 000		71 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	59 674	9 052		68 726
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	74 674	65 052		139 726
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	74 674	65 052		139 726
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises		65 052		
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

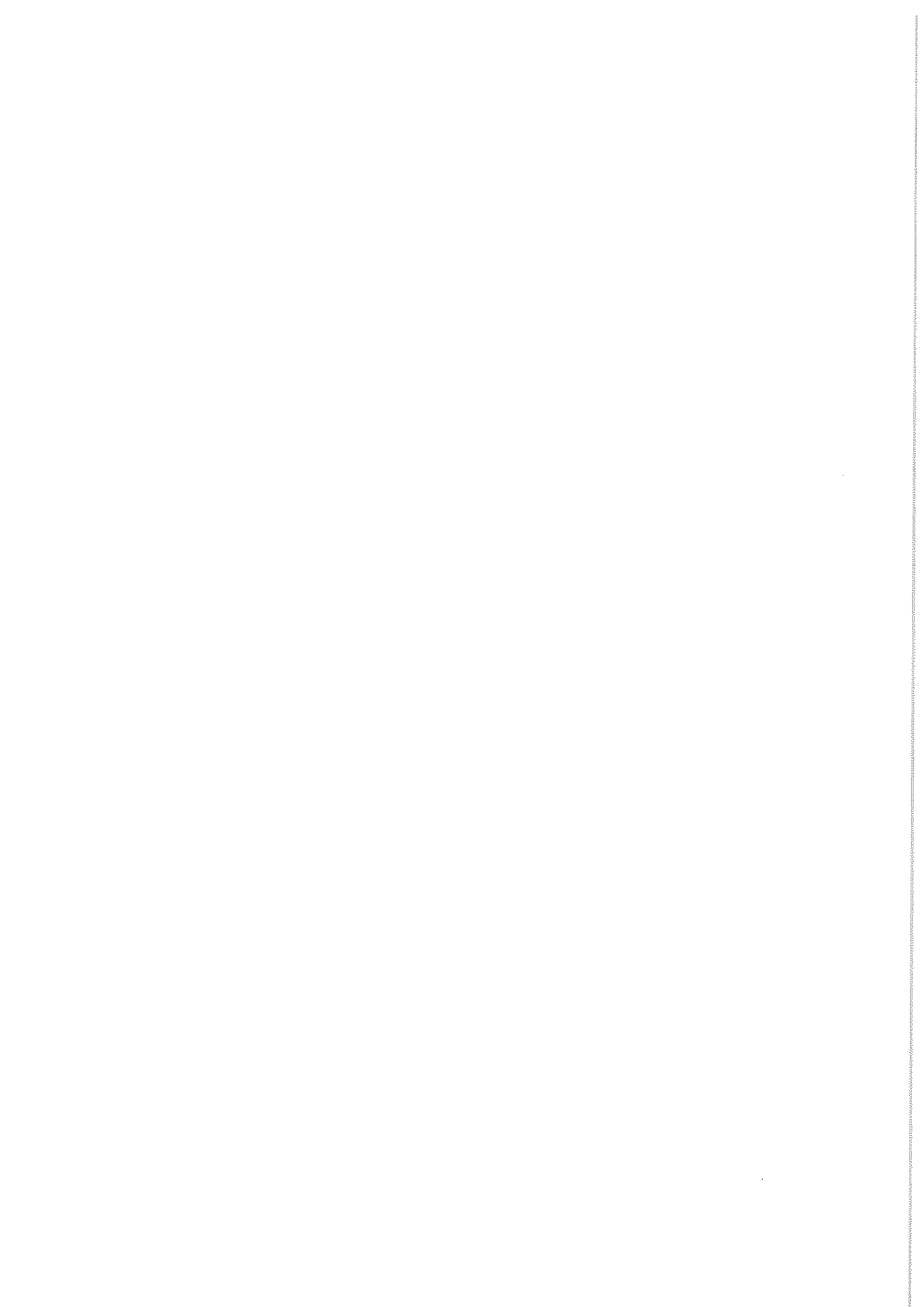
ACTIF CIRCULANT

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 195	12 195	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	429	429	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 605	1 605	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	60 550	60 550	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	19 997	19 997	
	Charges constatées d'avance	1 330	1 330	
TOTAUX		101 106	96 106	5 000
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

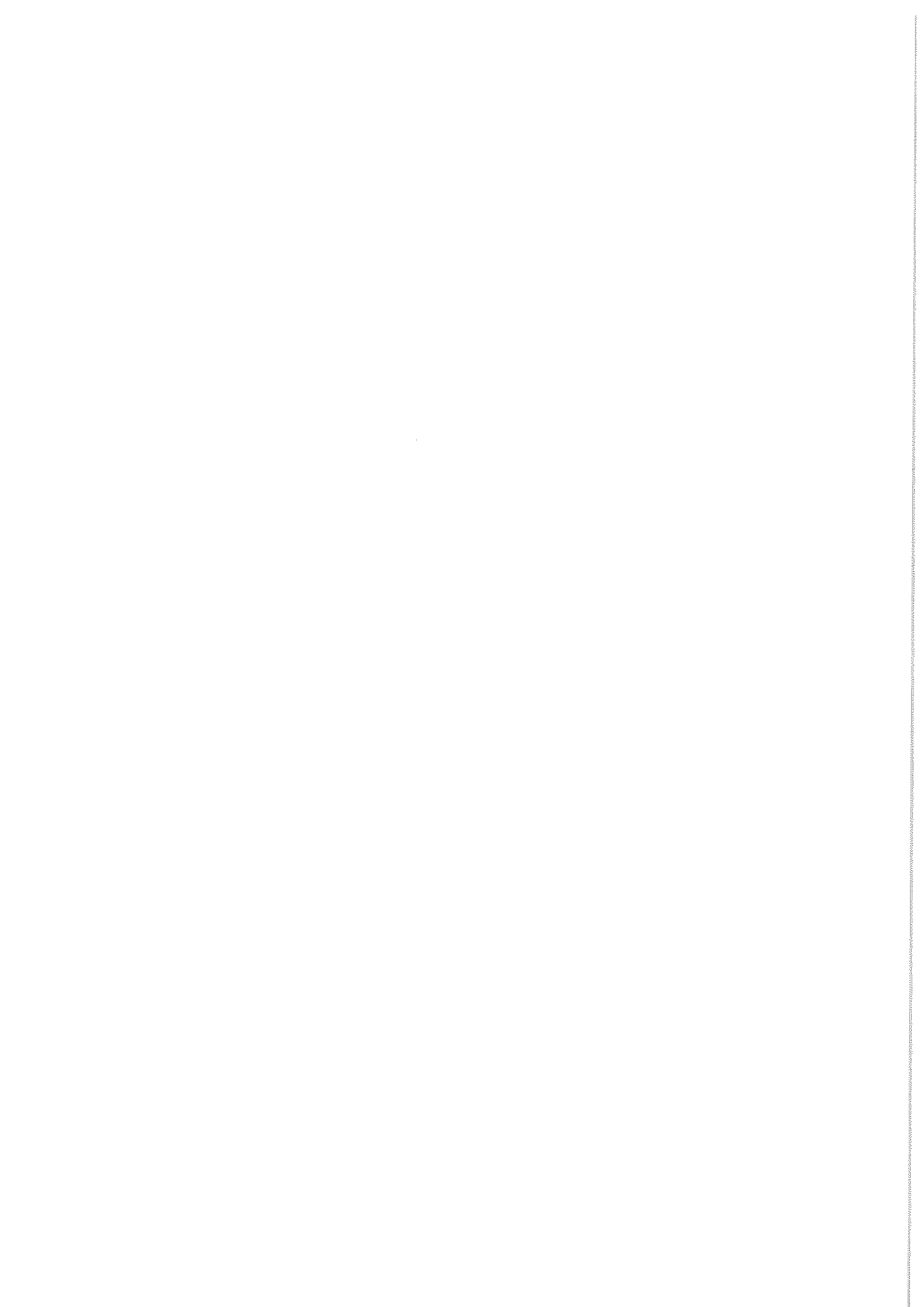
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 330
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 330

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 195
Autres créances	82 042
Disponibilités	
TOTAL	94 237



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

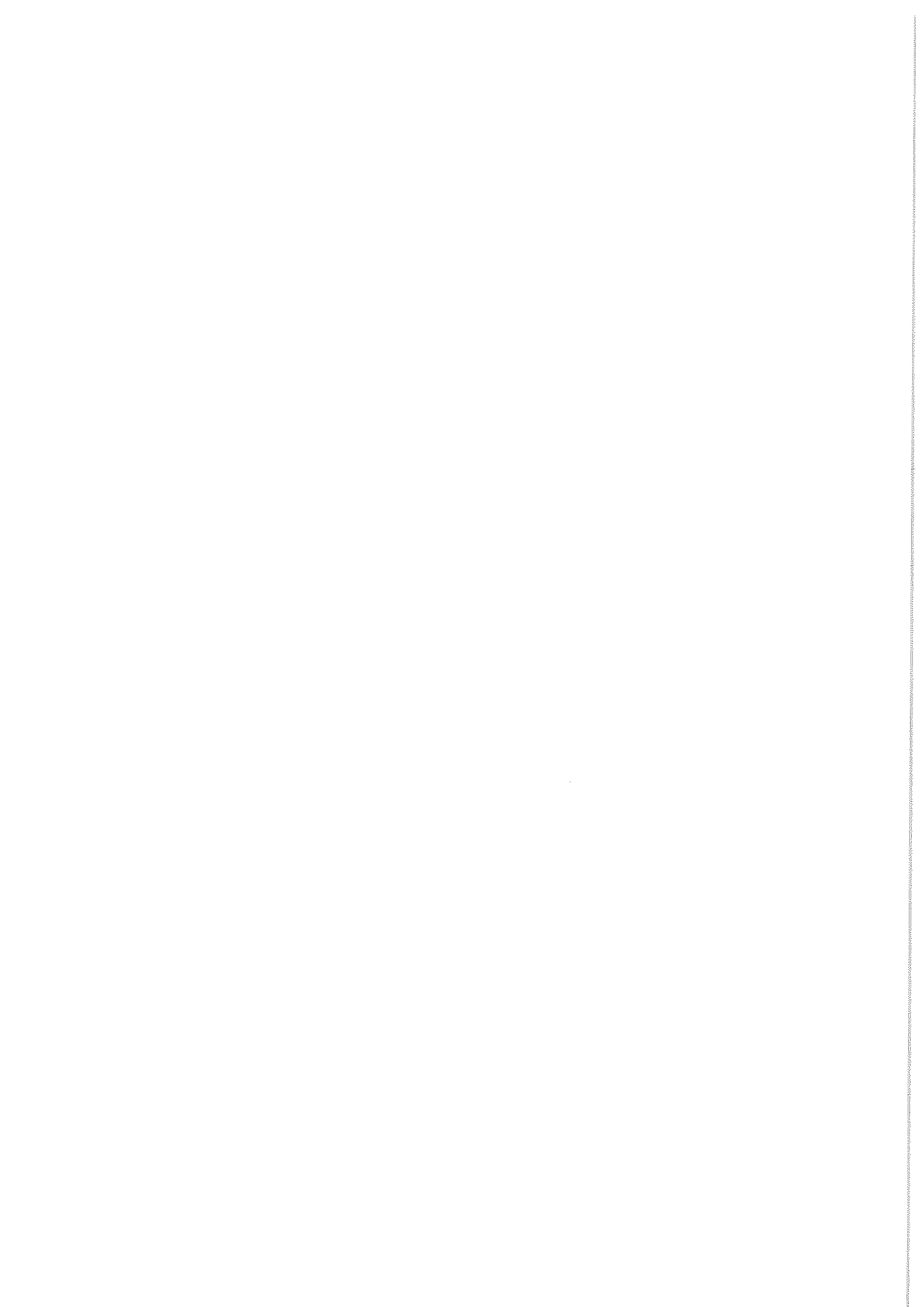
Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 555	3 555		
Personnel & comptes rattachés	41 005	41 005		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	49 135	49 135		
Etat & Impôts sur les bénéfices	72	72		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 737	7 737		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 404	10 404		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 479	6 479		
TOTAUX	118 386	118 386		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés



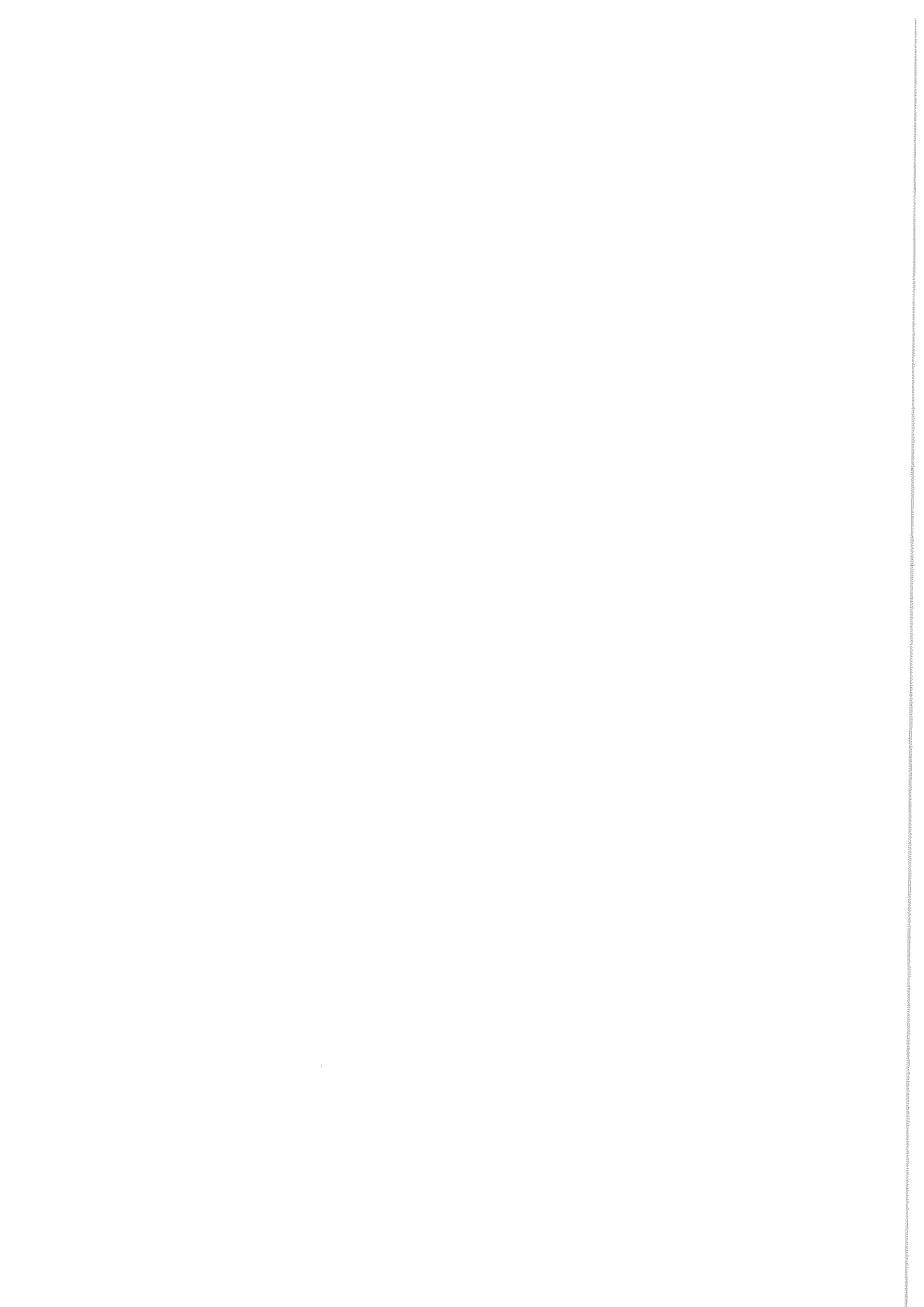
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555
Dettes fiscales et sociales	69 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 404
TOTAL DES CHARGES À PAYER	83 781



ENGAGEMENTS

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 68 726.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

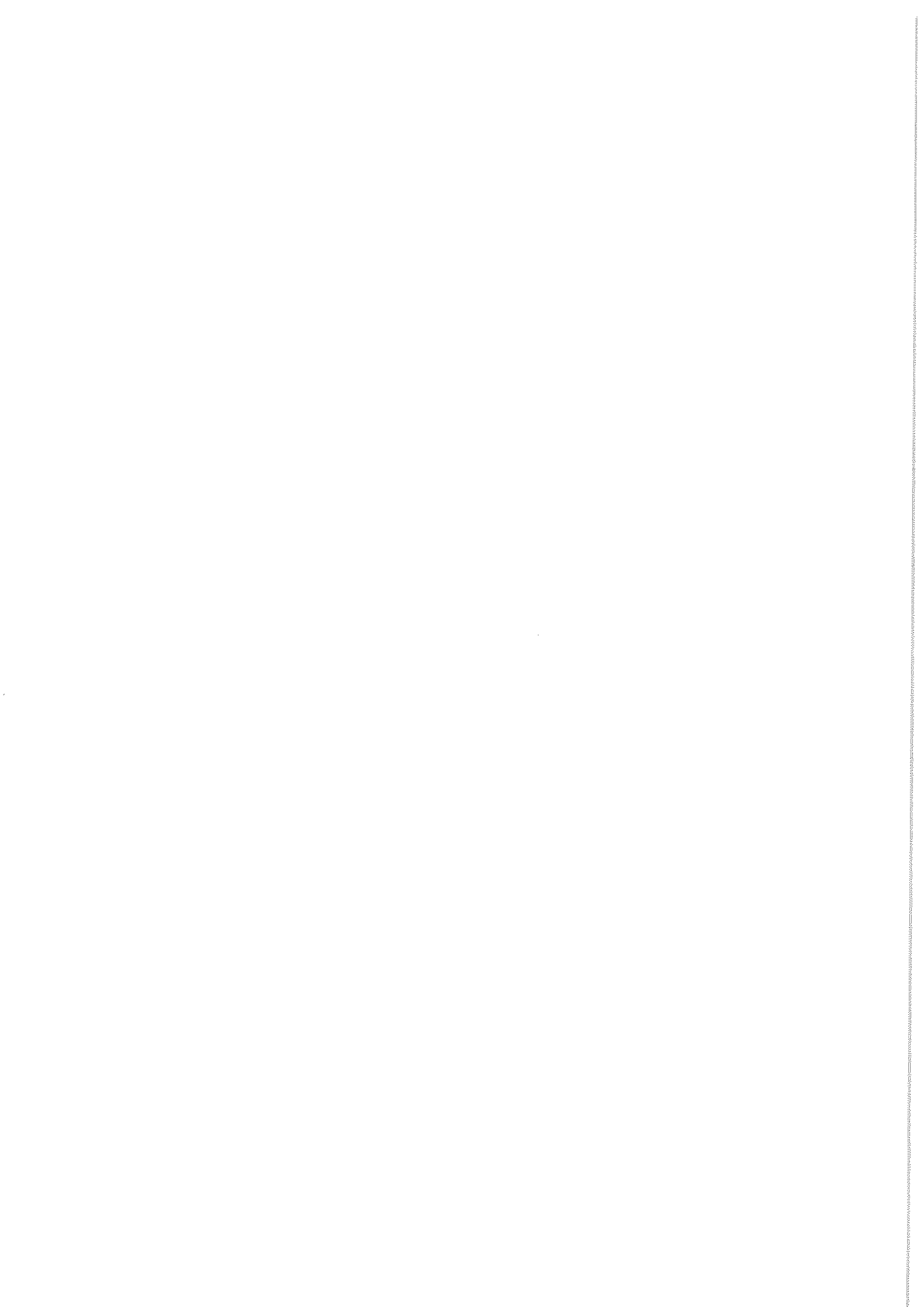
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2.00 %

Table de mortalité TV 88/90

Le départ intervient à l'initiative de l'employeur.

L'âge de départ prévu est de 65 ans pour l'ensemble du personnel.



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PCEA		6 500
QP SUBVENTION VIREE AU COMPTE DE RESULTAT		1 305
VCEA	176	
TOTAL	176	7 805

TRANSFERTS DES CHARGES

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Remboursements divers	338		
Remboursement assurances	290		
Remboursmeent frais de formation	3 550		
Transferts de charges CPAM	17 977		
TOTAL	22 155		

COMMENTAIRE

Asso. LE PLANNING FAMILIAL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Honoraires des commissaires aux comptes:

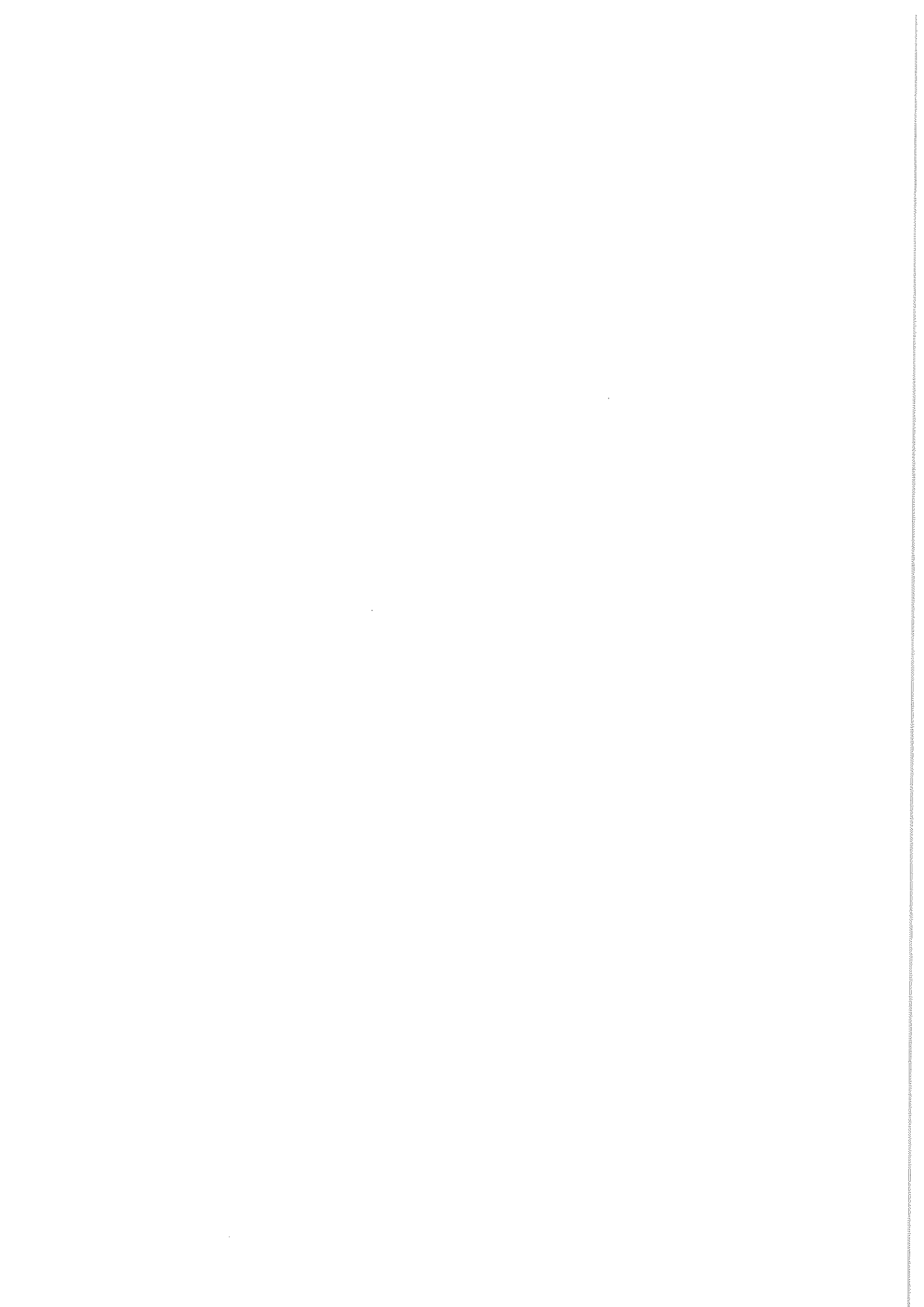
Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes relatif à leur mission légale de certification des comptes ressort à 3 553 €TTC pour l'exercice 2019.

Rémunérations des organes de Direction:

Nous ne communiquerons pas la rémunération des membres de la Direction puisque cette information resulterait à donner une rémunération individuelle.

Valorisation du bénévolat :

En 2019, le bénévolat a représenté 1 018 heures soit une valorisation de 20 360 euros.



**MOUVEMENT FRANÇAIS POUR
LE PLANNING FAMILIAL**

**Siège social : 6 rue du Brésil
45000 ORLEANS**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos au 31/12/2019**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2019**

A l'Assemblée générale de l'association MOUVEMENT Français POUR LE PLANNING FAMILIAL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à ORLEANS, le 11 septembre 2020
Le Commissaire aux comptes
ARCHE, représenté par


Philippe RIMMER

